

traits relatifs aux mœurs & aux usages de cette nation. S'il ne faut pas s'enthousiasmer aussi aisément que les rédacteurs de ces *Mémoires* en faveur de ces grands hommes de la Chine, il ne faut pas aussi les juger trop sévèrement ni trop conformément à nos principes, nos usages & nos goûts. Une nation aussi différente de nous pour le moral & le physique (a) a droit d'être ou du moins excusée sur plus d'un genre de singularité. —

Après ces *portraits* vient l'extrait d'une lettre écrite de Pékin par M^r. Amiot le 20 Octobre 1782. On voit diverses particularités sur l'administration de l'Empereur actuel. Les papiers publics d'Europe ont annoncé, il y a quelque tems, que ce Prince avoit fait couper la tête à 300 Mandarins. Il est vrai que 380 furent trouvés coupables; mais tous ne l'étoient pas au même degré & la plupart ne furent pas punis de mort. Il y a donc une soustraction quelconque à faire au nombre non pas des coupables mais des privés de leurs têtes.

15 Octob.
1783. p. 243.

La même lettre de M^r. Amiot contient les détails de la submerfion de l'isle Formose, le 11 Mai 1782. On avoit cru d'abord que

Ibid. p. cette isle avoit disparu pour toujours; mais

229.

(a) Peut-on croire que l'organisation des Chinois est la même que la nôtre, lorsqu'on réfléchit qu'en matière d'odeur, par exemple, celle de la punaise leur paroît délicieuse? V. le *Dict. d'hist. nat.* de V. de B. Suppl. édit. de Paris 1768.